



Combs la Ville, le 24-03-2016.

Monsieur le Directeur Départemental

Direction du Réseau – DTELP 77

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le Syndicat départemental CGT FAPT 77 vous informe qu'il dépose un préavis de grève de 24 heures pour le 31 mars 2016 – début à 0 heure - fin à 23h59.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel quel que soit son statut, sa fonction et la nature de son contrat (CDD en particulier).

Par ce préavis, la CGT FAPT 77 invite l'ensemble du personnel à agir par la grève et/ou la participation à la manifestation régionale prévue ce jour à Paris pour :

- Le retrait de la loi travail dite loi El Khomri
- L'octroi d'un 13^{ème} mois
- L'arrêt de toutes formes de pressions commerciales et le droit à une véritable déconnexion
- L'arrêt de toutes les restructurations ayant des effets négatifs sur l'emploi, les conditions de travail et le service public postal de proximité
- Une véritable politique d'augmentation des salaires avec mesures immédiates significatives tant pour les AFO que pour les ACO
- La réduction du temps de travail à 32 heures avec les créations d'emploi afferantes.

Pour la CGT FAPT 77

Hassan Samni

Secrétaire Général